

COMMUNIQUE
DE PRESSE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAURENT UGHETTO ET LAURENCE ALLEFRESDE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALLON PONT D'ARC
COMMISSION PERMANENTE DU 6 MAI 2019**

61 348 € pour le canton

19 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité en faveur du canton de Vallon Pont d'Arc :

Les projets les plus significatifs concernent :

- La commune de Montréal pour laquelle une participation complémentaire de **5 022 €** est attribuée pour la réalisation de l'aménagement sur la Route Départementale 312.
- L'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche à Voguë, se voit attribuer une subvention de **5 000 €** pour le suivi et la sensibilisation de la fréquentation estivale du site Espaces Naturels Sensibles Vallée de l'Ardèche.
- La commune de Lagorce perçoit une subvention de **4 000 €** au titre du soutien aux structures culturelles, pour la programmation annuelle de la salle La Crypte et la structuration du projet.